

■ **Félix Jaquet et Fils S.A.**, à Arzier, CH-550-0105500-7, exploitation d'un commerce de bois, d'un atelier de réparations, d'une entreprise de transports et de tous travaux forestiers (FOSC du 10.10.1994, p. 5592). Par décision du Tribunal de l'arrondissement de La Côte du 12 août 2008, la société a été déclarée en faillite avec effet à partir du 12 août 2008, à 10h05. La raison de commerce devient: **Félix Jaquet et Fils S.A. en liquidation**.
Registre journalier no 10623 du 03.09.2008
(04644064 / CH-550.0.105.500-7)